

Le Chant du Rossignol



PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE DE MONTPREVEYRES

Le mot de la Muni

Philippe Thévoz
Syndic



Avant même le printemps, l'heure est au renouveau dans notre village.

Avec l'année qui s'ouvre, de nouveaux visages font en effet leur apparition dans notre village entre l'épicerie, désormais tenue par Mme et M. Cani, et l'administration communale, dont le contrôle des habitants est repris par notre nouvelle collaboratrice, Emilie Ruch. Ils se réjouissent de vous servir et de vous accueillir.

D'autres nouveautés ne vous ont certainement pas échappé comme les améliorations apportées à la déchetterie pour la rendre plus fonctionnelle, plus sûre, plus accueillante, avec notamment une nouvelle benne pour les plastiques. Dans le présent numéro, nous vous donnons quelques conseils pour vous aider à gérer et trier les déchets. La déchetterie méritait de faire peau neuve car c'est l'un des principaux lieux de rencontre entre villageois.

A ce propos, il tient à cœur de la Municipalité de favoriser les occasions de rencontre. Elle vous donne ainsi rendez-vous le 4 février prochain à 10 heures à la grande salle des Balances pour préciser l'action qu'elle entend mener avec vous, ces quatre prochaines années sur la voie de la durabilité.

Il s'agit de discuter ensemble autour d'un café des mesures possibles à prendre pour améliorer notre impact sur l'environnement et nos liens sociaux. Plusieurs thématiques seront ainsi débattues en toute convivialité. Venez partager votre point de vue. Voici une belle et sympathique occasion de rencontrer vos voisins.

Si un coup de neuf a été apporté à la gestion des déchets, nous n'échappons pas à la nécessité d'entretenir et de rénover aussi nos réseaux d'eau usée et d'eau potable après cinquante ans de bons et loyaux services. D'importants travaux ont été et vont encore être entrepris. Ces investissements conséquents se répercutent inéluctablement sur la facture d'eau, avec une nouvelle hausse annoncée pour cette année. La nouvelle taxation vient rééquilibrer les comptes de l'eau. Elle reste cependant dans la moyenne de ce qui est demandé dans les communes alentour. Et la sécheresse en 2022 est venue aussi nous rappeler que l'eau reste plus que jamais une denrée précieuse.

C'est avec un plaisir renouvelé que la Municipalité et le personnel communal s'engagent au service de la communauté en cette année 2023 qui s'annonce riche en nouvelles constructions et initiatives de toutes sortes. Le *Chant du Rossignol* s'en fera volontiers l'écho au fil de ses éditions.

Développement durable

Café Ô'Zidées, le 4 février aux Balances

Venez nous rejoindre à 10 heures à la grande salle des Balances pour le premier Café Ô'Zidées



Faire connaissance autour d'un café, participer à l'élaboration du Plan énergie et climat communal sous forme d'ateliers sur divers thèmes: mobilité douce, réduction des déchets, création d'un fonds «vert» pour la Commune. Vous avez votre mot à dire et l'échange d'idées est essentiel pour prendre des mesures à l'échelle de notre village. Un apéritif clôturera cette rencontre. De préférence, confirmez votre présence à admin@montpreveyres.ch ou venez spontanément. Nous nous réjouissons de vous y retrouver!

Administration communale

Du renfort au Contrôle des habitants



Pour renforcer les rangs de notre administration communale, Mme Emilie Ruch vient prêter main-forte à Mme Vitalia Torny, notre secrétaire municipale depuis plus de vingt ans, et à M. Christophe Péclard, notre boursier depuis bientôt cinq ans.

Mme Ruch sera en charge du contrôle des habitants à 20% et c'est donc elle qui vous accueillera les mardis matin de 8h30 à

11h30 et le soir **de 17h00 à 19h00** - pour toutes questions relatives aux papiers d'identité, permis ou documents officiels.

Mme Ruch a grandi dans le Jura et, après un bref passage à Genève, est venue s'installer avec son mari et ses trois enfants à Froideville depuis quatre ans. La famille Ruch est particulièrement férue de marche et de balades, et Mme Ruch se réjouit d'ores et déjà de découvrir ce versant des bois du Jorat et ses habitant-e-s.

Le juste prix de l'eau

Le dicastère de l'eau se doit d'être autofinancé, c'est-à-dire que tout ce qui touche au service des eaux doit pouvoir être couvert par les taxes perçues auprès des habitants. La facture d'eau reflète donc ce qu'elle nous coûte, qu'elle soit usée ou potable. Les hausses successives validées ces derniers mois sont liées aux importants investissements et travaux d'entretien nécessaires et à venir sur des réseaux qui ont cinquante ans d'âge.

Le traitement de l'eau potable doit suivre des normes et règles toujours plus exigeantes, ce qui se traduit par des contrôles réguliers par le Canton, notamment par rapport à la qualité de l'eau potable, et une adaptation progressive des installations à l'échelle communale mais aussi régionale. En matière de gestion de l'eau, la Commune de Montpreveyres fait partie et participe financièrement aux deux associations intercommunales (SIEMV, AIEJ).

On ne mélange pas eau claire et eau usée

Les eaux claires viennent en trop grande quantité «parasiter» les eaux usées du fait de canalisations en mauvais état. Le Service intercommunal eau usée Mézières-Vulliens (SIEMV) a rappelé à plusieurs reprises aux communes membres qu'elles devront, dès 2026, payer ce «trop» d'eau claire qui arrive à la station d'épuration.

Notre commune a donc entrepris le contrôle caméra et le curage des chambres et conduites à Moille-Baudin et dans la zone du village à l'est de la route de Berne. Ces travaux ont révélé d'importantes dégradations qui ont pu être corrigées. Le reste



du village sera entrepris cette année. Pour faire face à l'augmentation des coûts d'entretien du réseau des eaux usées, la taxe d'épuration a été relevée en deux fois, entre 2021 et 2022, de 40%.

La récente facturation a suscité quelques réactions de la part de résidents qui n'ont pas eu connaissance des hausses successives validées par le Conseil général en même temps que les budgets 2021 et 2022. Les nouveaux tarifs avaient été affichés comme exigé au pilier public mais les factures auraient aussi dû être accompagnées d'une note explicative. Nous ne pouvons que nous améliorer dans notre communication.

Eau potable trop bon marché

Une nouvelle hausse interviendra cette année, cette fois pour l'eau potable. D'importants travaux – démolition de l'ancien réservoir, construction d'un ouvrage coupe-pression, transformation de la station de pompage, nouvelles pompes, changement des canalisations, gestion informatique – vont être entrepris dès ce printemps. Il s'agit d'un investissement de plus d'un million de francs.

En outre, la sécheresse de cette année a mis en exergue un déséquilibre dans les comptes de l'eau. En 2022, nous avons dû acheter de l'eau à l'Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ) six mois durant alors que cela restait exceptionnel jusqu'alors. Cette eau, vendue CHF 1.20 /m³ aux administrés depuis 2010, est achetée CHF 1.60/m³ à l'AIEJ. Il est donc temps de corriger cette anomalie, en tenant compte de l'importante remise à jour des installations. A cela s'ajoutent des ruptures de canalisations et fuites à répétition sur la rue du Village. Et, cerise sur le gâteau, les vieilles pompes ont lâché le 18 décembre 2022.

L'adaptation de la tarification peut paraître brutale mais elle est indispensable pour couvrir les frais croissants d'un dicastère qui se doit d'être autofinancé, comme déjà dit. A noter qu'un prix de l'eau désormais fixé à CHF 2.00/m³ est dans la moyenne par rapport aux communes voisines.

Comme le total global des factures, aussi bien dans l'épuration que dans la distribution d'eau potable, dépasse les CHF 100'000.-, la Commune est de facto soumise à la TVA, ce qui participe à renchérir un peu plus le montant que nous retrouvons tout un chacun sur notre facture d'eau. En l'espace de quelques années, nous ressentons, plus douloureusement il est vrai, la valeur ajustée de notre «or bleu».

Entre neige et pelleteuses

Mois de janvier difficile au niveau de la circulation à la rue du Village, entre les abondantes chutes de neige – que les employés communaux doivent pouvoir repousser quelque part – et le début du chantier pour une résidence de huit appartements, l'accessibilité n'a pas été facile pour les véhicules et encore moins pour les piétons! L'arrêt de bus est déplacé de quelques mètres en amont pour plus de confort et de sécurité et nous remercions les conducteurs-trices de ralentir et de se conformer à la signalisation.



La «zero waste» attitude

L'attitude vis-à-vis des déchets est variable, elle peut osciller de «zéro déchets» selon la méthode explicitée par Jérémie Pichon, qui est parvenu à un seul bocal de déchets en une année (mais après trois ans d'essais-erreurs) à «de toute façon, les industries polluent largement plus que nous, donc à quoi ça sert?», en passant par une consommation réfléchie ou à un tri plus ou moins rigoureux.

La Suisse est en **troisième position** des pays européens producteurs de déchets, à raison d'environ 700 kg de déchets par habitant par année (Source OFEV, communiqué du 15.11.2022). En contrepartie, elle est une des «élèves modèle» en matière de **recyclage** et de compost.

Or, l'association «Zéro déchets» à laquelle la Municipalité a souscrit en 2022 nous rend attentive que le recyclage ne vient qu'en **avant-dernière position** du processus possible de réduction des déchets, et que de nombreux gestes intelligents peuvent être exécutés en amont. Par exemple, prendre avec soi des sacs en tissu pour les fruits et légumes, laisser les emballages au magasin, refuser les prospectus, et tout autre objet à usage unique... En résumé, refuser le plastique de manière générale.



REFUSER (ce dont nous n'avons pas besoin)

Produits à usage unique, tickets de caisse, prospectus, publicité, goodies
> Dire «NON MERCI»
> Mettre un STOP PUB sur la boîte aux lettres



RÉDUIRE (ce dont nous avons besoin mais ne pouvons pas refuser)

Gaspiillage alimentaire, emballages jetables, consommation d'énergie, acheter moins, prendre soin de ses affaires
> Acheter en VRAC, LOCAL, D'OCCASION
> RÉPARER, TROQUER, DONNER, PARTAGER



RÉUTILISER (ce que nous consommons et ne pouvons ni refuser, ni réduire)

Ce qui peut avoir une SECONDE VIE
> Sac en tissu, contenants en verre, colis, etc.



RECYCLER (ce que nous ne pouvons ni refuser, ni réduire, ni réutiliser)

En dernier recours
> Verre, papier, carton, métal, tissus, stylos, cartouches d'encre, bouchons, etc.



RENDRE À LA TERRE (composter le reste)

> Les déchets organiques :
aliments, bois, carton non souillé, feuilles et herbe

Ceci peut à la fois faire du bien à la planète, mais également soulager notre porte-monnaie. Il en va de même pour la restitution des gros appareils électroménagers qui devrait se faire en priorité dans les enseignes idoines. Mais également pour les piles, bouteilles de PET, emballages plastiques (de type barquette alimentaire p. ex.), néons, cartouches imprimantes, etc.

Allégeons donc nos sacs taxés, économisons les trajets, eux aussi polluants, restituons prioritairement les produits et les emballages aux enseignes qui les commercialisent et utilisons les bennes situées à la déchetterie.

Coup de balai à la déchète

A Montpreveyres, la déchetterie a bénéficié en fin d'année d'un coup de balai bien mérité; au-delà d'une organisation et d'une signalétique plus claires, d'un personnel présent pour conseiller et orienter, une nouvelle filière de recyclage a été mise en place «Bring plastic back».



«Bring plastic back» accepte les emballages propres comme:

- Films plastiques autour des magazines, packs de boissons
- Bouteilles en plastique: lait, huile, vinaigre, ketchup
- Lessive, gels douche, détergeants, adoucissants, shampoings
- Barquettes de fruits, de biscuits, pots de yogourt
- Emballages charcuterie, fromage, viande
- Berlingots (Tetra Pak), pots de fleurs
- PAS DE SAGEX (!)

En mai 2023, des containers «gastrovert» – pour les restes de repas cuisinés qui n'ont pas leur place dans le compost – seront installés dans le village, et un «coin récup» d'objets en bon état sera également mis en place. Alors patientez un peu avant de déposer vos objets en bon état dans la benne «encombrants» où ils n'auront pas la chance d'avoir une deuxième vie! Si vous tenez à vous en débarrasser tout de suite, amenez-les dans les différentes organisations caritatives (cf. adresses utiles).

Tordre le «coût» de nos ordures

A l'instar du dicastère de l'eau, l'élimination des déchets se doit d'être un poste autofinancé. Il l'est donc par le biais de la taxe annuelle – CHF 70.– en 2022 – qui couvre, pour un ménage, tout ce que vous n'éliminez pas dans les sacs taxés. Il est ainsi logique que la déchetterie soit réservée exclusivement aux Rossignols, et non aux entreprises, et qu'elle accueille **ce qu'un ménage va en moyenne produire comme déchets**.

Les débris ou les gravats de constructions ou rénovations, d'anciens cabanons de jardin, d'abattage d'arbres, doivent être repris par une entreprise appropriée, ou être évacués par le propriétaire à ses frais. Il en va de même pour les produits toxiques, les pneus, les batteries de voiture qui demandent un traitement d'élimination spécifique uniquement possible par des spécialistes.

Si vous devez «vider» une maison, débarrasser des déchets volumineux en quantité, louez une benne ou exigez de l'entreprise qu'elle se rende dans une décharge professionnelle. Vous avez un doute? Contacter M. Claude Kung, responsable de ce dicastère, ou admin@montpreveyres.ch. Une brochure spécifique concernant l'élimination des déchets est en cours et sera en ligne ce printemps.

Adresses utiles:

Armée du Salut,
Lausanne: 021 646 74 74
Terre des Hommes,
Lausanne: 021 320 53 09
Centre Social Protestant,
Le Mont-sur-Lsne: 021 646 52 62
Communauté d'Emmaüs,
Etagnières: 021 731 27 28
Gloryland,
Chavannes: 021 691 41 50
ou faites un **don à un particulier:**
www.keepinuse.ch

Déchets verts en quantité:

La Coulette,
Belmont-sur-Lausanne:
021 78427 45

Louer une benne pour gros débarras:
Blanc Transport SA,
Mézières: 021 791 53 47
Bader Fers Recycling SA,
Lucens: 021 906 63 15
Faucherre Transport SA,
Moudon: 021 905 94 44

Administration communale

Rue du Village 10
1081 Montpreveyres
Tél. 021 903 25 13
admin@montpreveyres.ch

Horaires d'ouverture

Greffe municipal

Les mardis, mercredis et jeudis,
de 8h30 à 11h30

Contrôle des habitants

Les mardis de 8h30 à 11h30
et de 17h00 à 19h00

Bourse communale

Les lundis de 13h30 à 16h00

Déchetterie communale (horaire d'hiver)

Les mercredis de 15h00 à 17h00
et les samedis de 9h00 à 11h30
Fermeture les jours de fort enneigement

Plus d'informations...

... sur notre site www.montpreveyres.ch
et notre page Facebook



Impressum

Publication officielle de
la Commune de Montpreveyres
Parution trimestrielle. Tirage: 380 exemplaires
Graphisme: Steve Guenat, Mézières
Imprimé dans le Canton de Vaud
par Imprimés Services Sàrl



Moments forts

4 février

Atelier participatif tout public pour le Plan énergie et climat communal (PECC) à la salle des Balances, de 10h00 à 12h00 (verrée)



Venez découvrir le PECC et participer à son élaboration! Une occasion unique pour discuter ensemble et co-construire des actions et des projets concrets pour notre village.

Panneaux solaires, économie locale, cohésion sociale, projets participatifs, le tout autour d'un café ou d'un verre. En collaboration avec Valéry Beaud, directeur et Julie Reznicek, de Impact-Concept.

9 mars - report au 4 mai

La bonne énergie pour votre maison à la salle des Balances, à 20h00
Invité: M. Vladimir Mange

La rencontre prévue initialement le 9 mars, est déplacée au 4 mai. Au programme, présentation et discussions autour d'un projet de coopérative pour l'achat groupé de panneaux solaires et des différents critères à prendre en compte si vous souhaitez changer votre chauffage.

16 mars

Conseil général à la salle des Balances à 20h15

Venez participer à la vie du village en tant qu'auditeur/trice ou en vous assermentant sur place. Informations sur les nouvelles constructions dans le village et la réflexion en cours autour de l'ancienne laiterie.

Actualité

Nouveaux visages à l'épicerie



Dans les nouveautés 2023, nous nous réjouissons de la reprise de votre petit magasin «Le Rossignol» par **Mme et M. Cani** depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les Cani et leurs trois enfants habitent actuellement à Saint-Sulpice et souhaitent, dès que possible, trouver un appartement en location dans notre village.

Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à aller leur rendre visite afin de vous rendre compte du nouvel aménagement, pour notre plus grand plaisir à tous. Un petit coin accueil café sympathique a été mis en place à l'entrée. M. Cani, cuisinier de métier, a également la volonté de faire évoluer la qualité des produits de boulangerie afin que nous puissions nous régaler.

Bien entendu, il est aussi prévu d'adapter et d'améliorer la gamme des produits. Le service de la poste est également renforcé avec de nouvelles prestations.

Il faudra toutefois laisser le temps à Mme et M. Cani de trouver leurs marques, leur idée est toutefois de nous satisfaire tout au long de cette année et des suivantes. Gage qu'avec leur accueil chaleureux, ils sauront y parvenir et nous leur souhaitons plein succès dans cette aventure!

Les horaires restent identiques:

- du lundi au vendredi de 6h30 à 13h et de 15h à 19h
- week-end de 7h30 à 12h